

TRANSITION ECOLOGIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE : UN LEVIER DE CROISSANCE POUR LES PETITES VILLES ?

Animateur : **Martine KIS**, Rédacteur en chef du Courrier des Maires

En préambule, Martine KIS précise que cette table ronde intervient quelques jours avant la présentation du projet de loi sur la transition énergétique, souligne le volontarisme de beaucoup de commune en matière de développement durable et rappelle que sans les collectivités, aucun des objectifs nationaux ou européens ne pourront être atteints.

Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant retrace le parcours de sa commune en matière de gestion des déchets et revient sur ses initiatives principalement guidées par le souci de réduire l'incinération et de stopper la mise en décharge. Après s'être lancée très tôt dans la collecte sélective des déchets, la ville de Fouesnant et son intercommunalité ont mis en place en 2012 une redevance incitative qui a permis de réduire considérablement le nombre de tonnes de déchets incinérées. Menée en concertation avec les habitants, cette démarche s'est accompagnée d'un volet social dans la mesure où le centre de tri créé sur le territoire de la commune emploie des personnes en situation de handicap.

Ismaël NEYME, Directeur des Relations institutionnelles à Eco-emballages rappelle les principes de la responsabilité élargie des producteurs (REP) née en 1992 et précise qu'à ce jour, 67% des emballages mis sur le marché sont recyclés. Il constate un gisement formidable pour les collectivités en termes d'optimisation, de création d'emplois et de créations de matières premières nouvelles. Il perçoit de réelles différences de rendement en fonction de l'investissement du Maire mais reste toutefois persuadé que même si « la poubelle n'est pas sexy », les élus qui remportent le pari du tri des déchets font gagner de l'argent à leur commune.

Pierre GUYARD, Directeur de marché collectivités et habitat Cofely Service France, Groupe GDFSUEZ, rebondit sur la méthanisation, exemple concret de valorisation des déchets. Il insiste sur la nécessité de trouver des méthodes pour baisser les consommations d'énergie en précisant que cela nécessitera forcément des efforts financiers pour réaliser des travaux notamment dans les bâtiments construits dans les années 1970 à l'époque où la réglementation thermique n'existait pas. Selon lui, ces efforts seront néanmoins récompensés par les économies d'énergie futures, juridiquement garanti par les Contrats de performance énergétique, ce qui entrainera une baisse des coûts de fonctionnement.

Christophe BOUILLON, Maire honoraire de Canteleu et Député de Seine-Maritime, Vice-président de la Commission du développement durable à l'Assemblée nationale, considère que les petites villes ont « la bonne maille » pour alimenter l'économie circulaire et pour développer des énergies nouvelles propres et moins chères. Sans remettre en cause le système établi après guerre, M. Bouillon ouvre le débat concernant la production décentralisée et l'auto consommation d'énergie au sein des collectivités. Même si la centralisation répond à une demande de péréquation tarifaire qui est un élément important M. Bouillon rappelle qu'avant guerre, notre énergie était produite localement. Il faut aujourd'hui s'interroger sur ce mode de production qui peut s'avérer pertinent

dans la mesure où « lorsque l'on consomme l'énergie que l'on produit, nous sommes encore plus sensibles à la sobriété énergétique... »

Le thème de la précarité énergétique qui touche 8 millions de français, principalement situés dans des zones périurbaines et dans les territoires ruraux, a également été abordé tout comme celui des transports publics, de l'utilisation du biogaz et des objectifs en termes de parc de véhicules électriques pour les collectivités.

Philippe MECHET, Directeur des relations institutionnelles d'EDF, signale que l'éolien et le solaire sont par nature « centralisateurs » puisqu'il faut compenser les intermittences et injecter de l'énergie lorsqu'il n'y a plus de soleil ou plus de vent. Il préfère par ailleurs le terme d'optimisation énergétique à celui de transition énergétique. Après avoir rappelé les atouts des maires des petites villes eu égard à leur proximité avec les citoyens, Philippe MECHET a insisté sur les opportunités en terme d'emploi local que peut engendrer la rénovation énergétique des bâtiments